

Isolation de charpente industrielle avec **FLEX 55**



Isolation de combles aménagés, FLEX 55 entre et sous fermettes

En ouvrages neufs ou pour les charpentes faisant l'objet d'une réfection complète avec dépose de la couverture, un écran de sous-toiture HPV sera fixé par l'extérieur entre le chevron et le contre lattage, support de la couverture, conformément au DTU 40.29.

La charpente sera isolée en disposant entre et sous fermettes un isolant en fibres de bois, sous forme de panneaux, semi-rigide, certifié ACERMI et bénéficiant d'un Document Technique d'Application, de conductivité thermique 0,036 W/(m.K), de type FLEX 55 PLUS H de la société ISONAT.

Des suspentes, de type INTEGRA₂ de la société ISOVER, destinées à tenir les rails pour fixer le parement seront fixées sur les chevrons avant d'insérer l'isolant, de telle sorte qu'elles soient suffisamment grandes pour dépasser de la seconde couche d'isolant une fois posée.

L'isolant entre chevrons sera découpé à une largeur égale à celle comprise entre les fermettes plus l'épaisseur de la fermette, et posé conformément au CPT 3560-v2 et au Document Technique d'Application n°20/19-431_V1.

Les lés de la seconde couche d'isolant sous fermettes seront posés bord à bord, perpendiculairement aux fermettes. Ils seront embrochés sur les suspentes lors de la pose. L'isolant ne devra pas être comprimé au droit des fermettes.

Une membrane d'étanchéité à l'air hygro-régulante indépendante et continue, permettant de séchage des bois de charpente, de type VARIO® XTRA de la société ISOVER, sera fixée sur la tête des suspentes avant mise en place des fourrures métalliques et des plaques de parement. La pose de la membrane sera faite conformément à l'Avis Technique n°20/14-335_V1. Les fourrures métalliques seront posées conformément au DTU 25.41.

Edition du 15/10/2019

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.



| Résistance thermique | | | | | | | |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Epaisseur FLEX 55 PLUS H (mm) | 80 | 100 | 120 | 145 | 160 | 180 | 200 |
| R _{th} (m ² .K/W) | 2,20 | 2,75 | 3,30 | 4,00 | 4,40 | 5,00 | 5,55 |

Edition du 15/10/2019

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.